



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
À S. E. M. SERGIO MATTARELLA,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE**

Samedi 18 avril 2015

[Multimédia]

Monsieur le président,

Je vous suis reconnaissant de votre visite, que vous accomplissez seulement deux mois après que les représentants du peuple italien vous ont élu à la plus haute magistrature de l'Etat. Ce geste manifeste les relations excellentes entre le Saint-Siège et l'Italie et se place en continuité avec les visites effectuées par votre prédécesseur immédiat et avec une tradition désormais longue, qui, en particulier à partir de la période conciliaire, a vu se multiplier les occasions de rencontres entre les autorités civiles suprêmes italiennes et celles de l'Eglise universelle.

Les Accords du Latran, insérés dans la Charte constitutionnelle républicaine, et l'Accord de révision de ceux-ci, ont offert un solide cadre de référence, au sein duquel se sont pacifiquement développées et renforcées les relations entre l'Italie et le Saint-Siège, garantissant une réciproque souveraineté et indépendance et, dans le même temps, l'orientation mutuelle vers une collaboration effective, sur la base de valeurs partagées et en vue du bien commun.

Il est en effet fondamental que, tout en distinguant les rôles et les compétences et dans le plein respect des fonctions réciproques, soit toujours ressentie la nécessité d'une collaboration renouvelée, ayant pour but d'unir les forces pour le bien de tous les citoyens, qui ont droit à cette concorde, dont dérivent d'innombrables bénéfices.

L'Eglise offre à tous la beauté de l'Evangile et de son message de salut, et elle a besoin, pour exercer sa mission spirituelle, de conditions de paix et de tranquillité, que seuls les pouvoirs publics peuvent promouvoir.

D'autre part, ces derniers, à qui il revient en premier lieu de prédisposer les conditions d'un développement équitable et durable, afin que la société civile exprime toutes ses potentialités, trouvent dans l'engagement et dans la collaboration loyale de l'Eglise un soutien valable et utile pour leur action. En effet, l'autonomie réciproque ne fait pas disparaître mais exalte la responsabilité commune pour l'être humain concret et pour les exigences spirituelles et matérielles de la communauté, que nous avons tous la tâche de servir avec humilité et dévouement.

Il en dérive qu'un sain pluralisme ne se fermera pas à l'apport spécifique offert par les diverses idées et religions qui composent la société, tant que, naturellement, celles-ci accueillent les principes fondamentaux qui président à la vie civile et n'instrumentalisent pas ou ne déforment pas leurs croyances dans un objectif de violence et de domination. En d'autres termes, le développement ordonné d'une société civile pluraliste postule que l'on ne peut vouloir enfermer l'authentique esprit religieux dans la seule intimité de la conscience, mais que l'on reconnaisse également son rôle significatif dans la construction de la société, en légitimant l'apport valable que celui-ci peut offrir.

L'histoire de l'Italie montre clairement à quel point la contribution du christianisme à sa culture et au caractère de sa population est importante, combien la foi chrétienne a imprégné l'art, l'architecture et les mœurs de ce pays. La foi s'est transformée en œuvres et en institutions, jusqu'à donner un visage à une histoire particulière et à façonner presque tous les aspects de la vie, à partir de la famille, premier et indispensable rempart de solidarité et école de valeurs, qui doit être aidée à accomplir sa fonction sociale irremplaçable, comme lieu fondamental de croissance de la personne.

Monsieur le président, parmi les divers biens nécessaires au développement de chaque collectivité, le travail se distingue par son lien avec la dignité même des personnes, avec la possibilité de construire une existence digne et libre. En particulier, le manque de travail pour les jeunes devient un cri de douleur qui interpelle les pouvoirs publics, les organisations intermédiaires, les entrepreneurs privés et la communauté ecclésiale, afin que l'on accomplisse tous les efforts possibles pour y remédier, accordant à la résolution de ce problème la juste priorité. C'est en effet dans la disponibilité du travail que réside la disponibilité même de la dignité et d'un avenir.

Pour une croissance ordonnée de la société, il est indispensable que les jeunes générations, à travers le travail, aient la possibilité de projeter avec sérénité leur avenir, en se libérant de la précarité et du risque de céder à des tentations trompeuses et dangereuses. Tous ceux qui occupent des positions de responsabilité particulière ont donc le devoir primordial d'affronter avec courage, créativité et générosité ce problème.

Un autre domaine qui demande aujourd'hui une attention particulière de la part de tous est le soin

de l'environnement. Pour chercher à réduire la pollution et les déséquilibres croissants, qui provoquent parfois de véritables désastres environnementaux, il faut acquérir une pleine conscience des effets de nos comportements sur la création, qui sont étroitement liés à la manière selon laquelle l'homme se considère et se traite lui-même (cf. Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate*, n. 51).

Dans quelques jours s'ouvrira à Milan l'exposition universelle, qui a pour thème: «Nourrir la planète. Energies pour la vie». L'événement de l'Expo sera une occasion importante de présenter les technologies modernes nécessaires pour garantir une nourriture saine, sûre et suffisante pour tous les peuples, dans le respect de l'environnement. Cela puisse-t-il également contribuer à approfondir la réflexion sur les causes de la dégradation de l'environnement de manière à fournir aux autorités compétentes un cadre de connaissances et d'expériences indispensables pour adopter des décisions efficaces et préserver la santé de la planète que Dieu a confiée aux soins du genre humain.

Je désire enfin exprimer ma gratitude pour l'engagement dont l'Italie fait preuve dans l'accueil des nombreux migrants qui, au péril de leur vie, demandent à être accueillis. Il est évident que les proportions du phénomène demandent un engagement beaucoup plus vaste. Nous ne devons pas nous lasser de solliciter un engagement plus étendu au niveau européen et international.

Monsieur le président, en vous présentant mes vœux les plus cordiaux pour l'exercice de votre haute tâche, je souhaite que l'Italie, en s'appuyant sur ses nobles traditions et sur sa culture largement inspirée par la foi chrétienne, puisse progresser et se développer dans la concorde, en offrant sa précieuse contribution à la paix et à la justice dans le monde.

Que Dieu protège l'Italie et tous ses habitants.